



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. : 02/ 633 30 24

NOUVELLE MENACE



Il y a un peu plus d'un an, nous publions en première page de notre bulletin un article intitulé "PAYSAGE SAUVÉ".

Nous y annonçons que, suite au recours introduit au Conseil d'État par des voisins et notre association, recours auquel s'était joint la Commune, le Conseil d'État avait refusé la construction d'une grosse villa au Bois Impérial, en pleine zone verte d'intérêt paysager.

Les défenseurs d'un des plus beaux paysages de la vallée de la Lasne étaient heureux de ce sauvetage qui conservait à cette vallée toute sa beauté, tout son charme.

Nouvelle alerte. En ce mois de novembre 1996, a été déposée une demande de lotissement pour un ensemble de 16 maisons que l'on veut construire le long de la rue d'Anogrune sur une longueur de plus de 500 mètres, à gauche, en partant du bois de la Virère. Ce terrain situé en zone d'habitat à caractère rural est entouré de toutes parts de zones d'intérêt paysager. Pareilles constructions détruiraient irrémédiablement cette vue extraordinaire que l'on découvre de la rue d'Anogrune en direction de la vallée de la Lasne et du Bois Impérial.

Nous espérons que les autorités n'accepteront pas cette atteinte grave qui serait portée au bon aménagement du territoire et avons déposé, dans les délais, toutes les raisons de notre opposition. Nous reviendrons au sujet dans notre prochain numéro.

AUX ARBRES CITOYENS!

C'était une des plus belles et des plus vieilles aubépines du pays. D'après l'estimation du Pr. Bourdu (Paris), expert en sénescence végétale, l'Aubépine de Warzée (Ouffet, entre Huy et Hamoir) avoisinait 600 ans (voyez sa photo en page 5). Elle avait donc vu se succéder près de 25 générations d'hommes et de femmes. Lisse et luisant, son tronc raviné témoignait du bien-être qu'elle avait prodigué aux innombrables bêtes à cornes qui aimaient à se réfugier sous l'ombrage de cette matrone bienveillante. Resplendissante de fleurs au printemps et toute rubiconde en automne, elle attirait le regard de nombreux automobilistes empruntant la chaussée qui relie Huy à Hamoir.

Cette longue vie paisible a brusquement pris fin à la mi-septembre... peu après les Journées du Patrimoine : il n'aura fallu que cinq minutes à une tronçonneuse pour coucher six siècles de présence sereine. Motif ? La pâture immémoriale est subitement transformée en terre arable (alors que les terres gelées se multiplient partout !) et l'aubépine qui trônait,

sublime et solitaire, au milieu du futur champ devenait une gêne "intolérable".

Dépêché sur les lieux à la demande expresse de l'asbl Le Marronnier, M. Nouwens, garde-champêtre à Ouffet, n'a pu que constater l'irréversible. Et dresser procès-verbal.

L'Aubépine a en effet été sacrifiée sans autorisation préalable et donc en contravention avec les règlements communal et régional.

Certes, si le jugement rendu par le Parquet de Huy confirme l'amende prévue, l'Aubépine ne sera pas rendue à la vie. Le montant de l'amende ne correspond d'ailleurs nullement à la valeur - inappréciable - de la plus grosse aubépine du pays.

Pour Benjamin Stassen, fondateur et administrateur de l'asbl Le Marronnier, établie sur le territoire d'Ouffet, il était cependant inconcevable de fermer les yeux sur pareil saccage : "Cette aubépine étant l'un des plus vieux arbres connus de l'entité d'Ouffet, sinon le plus vieux. C'était par ailleurs la doyenne des aubépines de Belgique et je l'avais présentée,

Suite en page 5

**CONSULTEZ
NOTRE AGENDA
EN DERNIÈRE
PAGE**

**SCHÉMA DE STRUCTURE
ET RÈGLEMENT COMMUNAL
D'URBANISME**

LES DÉS SONT JETÉS

Depuis le 6 novembre à 16 heures le public a cessé de pouvoir introduire valablement auprès de la Commune ses remarques et réclamations concernant les documents qui étaient consultables depuis 30 jours : l'enquête publique est close. Il appartient désormais à la CCAT (Commission communale de l'Aménagement du territoire, organe consultatif) et au Conseil communal (à qui appartient la décision politique), de lire les remarques, réclamations et suggestions reçues, d'en débattre et finalement d'approuver ou de désapprouver les projets de Schéma de structure et de Règlement communal d'urbanisme.

Pour nous, qui avons contribué à l'enquête publique par un volumineux rapport, les dés sont ainsi jetés, et l'enjeu est d'importance. L'enjeu, comme nous l'expliquions dans notre bulletin de début septembre c'est **ce que sera Lasne en 2010, et après.**

Sans Schéma et sans Règlement

Sans un bon "Schéma de structure" et sans bon "Règlement communal d'urbanisme" nous risquons d'ici là d'assister au remplissage inconsidéré, au petit bonheur, de tous les recoins de la commune où il est encore permis d'ériger des constructions.

Ces recoins figurent sur un "plan de secteur" datant de 1976, qui n'a jamais été révisé alors qu'il est loin d'être parfait. La Commune est actuellement mal armée pour refuser certaines demandes de permis de lotir ou de bâtir qui devraient l'être pour que le charme de nos villages soit préservé.

Car les propriétaires qui se voient refuser par la Commune les permis qu'ils demandent sont naturellement mécontents. Ils sont souvent tentés d'user de tous les recours possibles (et nous pourrions dire, parfois, de toutes les "ficelles" possibles) afin d'obtenir

Suite en page 2



LES DÉS SONT JETÉS

SUITE DE LA
PAGE 1

gain de cause en plus haut lieu. On peut comprendre leur attitude : en cas de refus, aucune indemnité ne leur est due, celle-ci n'est prévue par le Code wallon (art.34) que lorsque l'interdiction résulte d'un plan "revêtu de la force obligatoire" qui met fin à l'usage auquel le bien est affecté.

Bref, pour être indemnisé, il faut attendre une révision du plan de secteur et celle-ci, précisément, se fait attendre.

L'émoi compréhensible de certains propriétaires

Quelle différence cela ferait-il si la Commune pouvait s'appuyer sur un Schéma de structure et un Règlement communal d'urbanisme ?

Essentiellement, l'environnement courrait moins de risques : notamment l'exécution du plan de secteur de 1976, en ce qu'il a de domageable pour le charme de nos villages et de ce qui les entoure, serait freinée.

Et pour les propriétaires dont le terrain à bâtir (mal situé) serait pour longtemps à considérer comme non bâtissable, quelle différence cela ferait-il ?

Pour l'éventuelle indemnité, aucune différence : c'est non pas maintenant mais lors de la révision du plan de secteur qu'ils pourraient y prétendre.

Ce qui change pour eux, bien entendu, c'est qu'ils savent à quoi ils doivent s'attendre - on ne peut pas dire qu'à terme ils seront spoliés (il faudra qu'on les indemnise un jour), - mais il y a des désagréments en perspective et cela ne fait évidemment plaisir à personne.

LASNE NATURE a une solution en vue, que notre association aimerait voir appuyer par ceux des lecteurs de ce bulletin qui ont une influence sur des décisions à prendre en haut lieu.

Voici ce que nous en disions dans notre rapport à la Commune, dans le cadre de l'enquête publique:

Organiser le dédommagement des propriétaires lésés

"Un nombre non négligeable de propriétaires de terrains à bâtir et de spécialistes de l'immobilier se sont émus du projet consistant à considérer pour longtemps comme non bâtissables des parcelles situées dans des endroits inondables, des échappées paysagères ou en zones d'extension d'habitat. L'ensemble de ces parcelles représente, paraît-il, 57 hectares."

"La position de LASNE NATURE à cet égard vous est assurément connue : il s'indiquera vraisemblablement de changer la destination officielle de ces parcelles lors de la révision du plan de secteur, ce qui ouvrira pour leurs propriétaires le droit à l'indemnisation. Cela ne résout pas le problème: la Région wallonne n'a pas de quoi payer. Comme vous le savez, notre association s'est entremise et poursuit

des démarches tendant à amener la région à organiser le dédommagement de ces propriétaires en leur offrant d'acquérir, au prix du m2 agricole, en compensation de leurs terres subissant une moins-value, des terres bénéficiant d'une plus-value, le tout se passant au moment de la mise en vigueur du nouveau plan de secteur."

"Nous avons confiance dans le succès des démarches entreprises. Nous souhaitons que l'autorité communale partage cette confiance et y tire l'énergie qu'il faudra pour résister à la tentation de sacrifier l'environnement aux réclamations- actuellement compréhensibles et justifiées- des propriétaires lésés".

Le secrétariat de LASNE NATURE accueillera volontiers les suggestions de nos lecteurs à ce sujet.

Car nous sommes "pour", à quelques importantes réserves touchant le Règlement

LASNE NATURE a écrit aussi ceci, en substance, à la Commune :

"L'association soutient l'initiative de la Commune. Les documents soumis à l'enquête, malgré les imperfections (en particulier, le projet de Règlement en comporte beaucoup), concrétisent des **intentions** que nous ne pouvons qu'approuver.

"Le projet de Règlement, quant à son **fond**, peut faire l'objet de certaines critiques sur des points particuliers, non sur son intention générale."

" Par contre, sa **forme** actuelle doit impérativement être revue. Nous ne conseillons pas à l'autorité communale d'approuver ce texte sans qu'il ait été remis sur le métier".

Une invasion de fausses fermettes

C'est la principale critique que nous avons émise quand au **fond** du projet de règlement. Assurément, le projet peut être remanié avant de faire l'objet d'un vote d'acceptation ou de rejet au Conseil communal, et cela nous semble nécessaire pour une disposition de son art. 22.2 voulant que ceux qui voudront construire en "aire sensible" **harmonisent** leurs réalisations avec les pratiques traditionnelles du Brabant wallon, éventuellement par la **recherche d'exemples** dans les constructions rurales, par des **croquis, relevés, photographies**. Le projet de Règlement ajoute : "Les références photographiques et croquis insérés dans le Règlement communal d'urbanisme ou dans le Schéma de Structure peuvent être utilisés comme **modèles**" (c'est nous qui avons mis certains mots en caractères gras).

L'harmonisation nous semble tout à fait nécessaire, mais poussée aussi loin que le recommande ce texte, elle devrait porter un autre nom : ce qu'on y recommande de faire, c'est de l'imitation.

L'imitation des détails architecturaux des maisons traditionnelles existantes nous semblerait d'ailleurs bonne à imposer dans les "aires de patrimoine". Étendue à 55 % de la partie du territoire où l'on peut encore construire (c'est là, sauf erreur, l'étendue de "l'aire sensible") la prescription proposée nous semble exagérée. Veut-on vraiment, dans les 2 années à venir, promouvoir le "faux vieux" à une telle échelle ? Il faudrait à notre avis, ménager un champ plus vaste à la créativité des architectes, tout en maintenant, bien entendu l'exigence d'harmonie.

Nous avons à cet égard suggéré que la version définitive du Règlement prévoie l'intervention d'une Commission officielle de quatre ou cinq membres (architectes, urbanistes, paysagistes, écoconseillers...) dont le rôle serait, après examen des projets et descente sur le terrain, d'éclairer la CCAT et l'autorité communale sur les conditions auxquelles l'harmonie pourrait être, ou non, en l'occurrence, sauvegardée.

Il est indispensable d'ordonner autrement l'exposé

On l'a vu plus haut, nous avons, en ce qui concerne la forme du Règlement, attiré l'attention du Collège des bourgmestre et échevins sur l'impérieuse nécessité de procéder à une refonte de sa présentation, avant d'essayer d'en faire approuver le contenu.

Le texte actuel est d'une consultation excessivement malaisée. On y trouve, dans un Titre 3 intitulé " le Site", des Sections "Relief", "Espaces ruraux", "Aire de patrimoine", "Bâti existant", " Bâti riverain", "Chemins". Ensuite, un Titre " Espace public", suivi d'un Titre 5 intitulé de nouveau " le Bâti" qui, lui, comporte des Sections telles que "Gabarits", "Éléments architecturaux", "Accessoires", etc. Cette division amène les auteurs à devoir chaque fois énoncer des règles en détaillant ensuite les exceptions admises, le cas échéant, dans toutes sortes d'aires où les terrains peuvent se situer.

Il serait assurément plus avantageux de traiter la matière en divisant l'exposé selon "l'aire" où le demandeur veut bâtir. Ce citoyen trouverait ainsi facilement dans le texte toutes les conditions particulières qui le concernent. Les administrations qui doivent le documenter et juger de son cas les trouveraient plus facilement aussi...

Indispensable aussi de rendre la forme plus impérative

Nombre de dispositions du règlement sont rédigées en termes flous. Leurs auteurs ont peut-être voulu conférer par là à ces dispositions une souplesse permettant leur ajustement à des circonstances imprévisibles. Ils ne semblent pas s'être avisés qu'ils ouvraient ainsi la port à l'arbitraire.

Il y a dans le texte actuel une abondance



d'expressions telles que "la Commune peut...", "si possible", "éventuellement", telles mesures sont recommandées", "tel objectif recherché"...

Nous appelons de nos vœux des règles nettes. Il est bien entendu que pour ajuster la décision à des circonstances particulières, la Commune peut toujours déroger à la règle, en motivant sa dérogation. Cette disposition donne à tout le monde l'assurance que les interprétations du règlement seront transparentes, et que les refus et conditions des permis de bâtir et de lotir seront fondés sur des faits objectifs et vérifiables - sans prêter au soupçon, fondé ou non, qu'ils dépendent de "la tête du client".

Finalement, qu'y a-t-il de bien dans ces projets ?

La réponse est simple : tout le reste. C'est vrai, les propriétaires lésés sont à dédommager, la forme du Règlement est à revoir et telles ou telles dispositions du Règlement ou du Schéma de structure sont à rediscuter. Mais nous disons à tous les Lasnois : "Battons-nous pour que les améliorations nécessaires soient apportées aux textes et aux cartes. Mais de grâce, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain".

Car un immense travail a été fait par les auteurs de projet, et il est clair que l'avenir de Lasne a été pensé par eux d'une façon intelligente, et parfaitement cohérente avec la volonté politique de conserver à notre belle commune sa caractéristique essentielle : son exceptionnelle qualité de vie.

F. DEBREYNE

Section Urbanisme et Aménagement du Territoire

SAVIEZ-VOUS QUE...

...L'USAGE DE L'EAU DE PLUIE A DES AVANTAGES MULTIPLES ?

Légèrement grasse, mais surtout exempte de calcaire, elle est précieuse pour l'arrosage de vos plantes d'appartement et celles du jardin. Elle est efficace tant pour le rinçage de vos cheveux que pour la toilette de vos animaux domestiques, mais elle vous aidera aussi, sans adjonction de quoi que ce soit, à conserver le brillant, de la carrosserie de votre voiture aussi beau qu'au premier jour et cela pendant de nombreuses années, tout en vous épargnant de fastidieux simonisages. Mieux encore, même si votre voisin vous regarde d'un drôle d'air, nettoyez-la quand il pleut !

Elles reviennent...

Plus de 70 nids artificiels destinés aux hirondelles ont été placés à Lasne. En effet ces oiseaux sympathiques désertaient de plus en plus nos parages pour des raisons diverses.

Pour la première année, on a enregistré un succès encourageant puisque 10 de ces nids ont été occupés.

Nous attendons avec curiosité le printemps prochain.

Votre adhésion à LASNE NATURE est la meilleure garantie de l'indépendance de notre asbl.

Vous recevez tous les trois mois ce bulletin, distribué dans toutes les maisons de Lasne par des bénévoles.

Vous le recevez, et continuerez à le recevoir, que vous soyez ou non membre de notre association.

Il est envoyé par courrier postal aux membres hors Lasne.

Ce bulletin, qui en est à son 28e numéro, ne pourrait être édité sans le versement régulier de la cotisation annuelle des membres de l'asbl.

Nous ne sommes soutenus par aucun parti, par aucune société et, vous vous en êtes rendu compte depuis longtemps, nous n'acceptons pas une seule ligne de publicité (ce qui est bien rare de nos jours).

Notre indépendance ne peut être sauvegardée que par votre soutien fidèle.

Le montant de la cotisation annuelle peut être modeste ou généreux. Elle est à verser au compte n° 001-2326233-55 de l'asbl Lasne Nature. C'est votre adhésion qui compte, votre soutien à notre travail.

Nous maintenons à 300 F. l'an la cotisation minimum, mais, afin d'éveiller aussitôt que possible l'intérêt des jeunes pour la défense de la nature et de notre environnement, nous avons décidé d'instituer une cotisation annuelle dont le montant reste libre pour les jeunes jusqu'à 18 ans

Comment est utilisé votre argent ?

- Nous éditons chaque trimestre ce bulletin tiré à 5.400 exemplaires.
- Nous achetons du matériel nécessaire à la gestion de notre Réserve naturelle du Ru Milhoux et entamerons bientôt d'importants travaux dans cette Réserve par la création d'une mare de 800 m2 accueillante aux oiseaux aquatiques.
- Nous devons constituer une réserve financière destinée à faire face à des frais de justice que nous serions contraints d'engager lors d'atteintes à l'environnement.
- Tous ceux qui travaillent avec nous étant bénévoles, nos frais de fonctionnement sont exclusivement des frais postaux, de téléphone et de matériel de bureau.

Enfin, VOTRE collaboration nous est indispensable afin de mieux cerner les questions qui vous intéressent.

Ecrivez-nous, envoyez-nous vos idées, vos suggestions, vos demandes d'informations. Nous y répondrons dans la mesure de nos moyens par l'entremise de ce bulletin, instrument de contact irremplaçable entre tous les habitants de la commune. Collaborez à sa rédaction.

- Il arrive que l'un ou l'autre habitant de Lasne ne reçoive pas le bulletin de Lasne Nature.

Cela peut être dû à l'oubli d'un de nos distributeurs, à votre boîte aux lettres impossible à "découvrir" et aussi, parfois, au fait qu'un membre de la famille emporte le bulletin sans rien dire aux autres !

De toute façon, si vous avez connaissance d'habitants qui ne recevraient pas régulièrement notre publication, dites-le nous, nous y remédierons.

Merci pour votre aide.



Elle s'est tenue le 31 octobre. 44 des membres effectifs de l'association (sur 56) étaient présents ou représentés. La séance a été quelque peu retardée pour permettre un exposé de notre ami Fernand Debreyne au sujet de l'enquête sur le Schéma de structure et le Règlement communal d'urbanisme, exposé suivi d'un échange de vues avec l'assistance.

L'assemblée générale a ensuite entendu la lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice écoulé.

L'association a poursuivi le développement de ses actions, l'édition de son bulletin, la gestion de la Réserve du Ru Milhous, l'action incessante de ses groupes Sentiers, Eaux, Urbanisme et aménagement du territoire. Le problème de la rentrée des cotisations, dont le montant et le nombre ont été très inférieurs à ceux des années précédentes, demande une attention toute particulière. Joindre un formulaire de versement aux bulletins de notre asbl est indispensable afin de faciliter la tâche des membres qui par négligence ou oubli, ne renouvellent pas annuellement leur cotisation.

Or, ce sont ces cotisations qui permettent, entre autres, l'édition régulière du bulletin et garantissent notre indépendance.

L'exercice 95/96 a été aussi celui d'une grande réussite : l'édition de notre livre "Lasne et ses balades". Ce livre, unanimement apprécié, se vend très bien et l'on peut estimer que le tirage des 2.000 exemplaires sera épuisé avant la fin de l'année. Tous ceux qui ont rendu possible ce beau travail ont été remerciés.

Un hommage tout particulier a été ensuite rendu aux membres du conseil d'administration qui ont souhaité être libérés de leur fonc-

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE Lasne Nature

tion : Geneviève Van Acker, durant quatre ans notre trésorière, a accepté d'aider son successeur et continuera à collaborer activement à la vie de l'association.

Erik Severin, lui, pourra consacrer l'essentiel de ses activités à la gestion de la Réserve du Ru Milhous, sans oublier sa collaboration à la rédaction de notre bulletin.

Ils ont tous deux été chaleureusement remerciés et applaudis.

Après le rapport du commissaire aux comptes, l'examen des finances et la décharge donnée aux administrateurs, fut présenté un court exposé traitant des perspectives d'avenir.

Priorité sera accordée au recrutement de nouveaux membres et à la rentrée de toutes les cotisations en retard.

L'avenir, c'est la poursuite et le développement des travaux de gestion de notre Réserve du Ru Milhous et en particulier le creusement d'une grande mare.

L'avenir pour le groupe Sentiers consistera à apporter une attention soutenue à l'ouverture, la réouverture des sentiers et à leur balisage promis par la Commune.

L'avenir ce sera peut-être, aussi, une deuxième édition de notre livre et de nouvelles cartes postales.

L'avenir nous verra encore toujours d'une grande vigilance pour la préservation de la qualité de la nature et de notre environne-

ment. Nous serons évidemment très attentifs au devenir de ce Schéma de structure et de ce Règlement communal d'urbanisme récemment soumis à enquête publique. Une discussion eut lieu ensuite au sujet de plusieurs de ces points.

Après l'élection du nouveau conseil d'administration, la séance fut levée à 22 h 15. Nous nous sommes ensuite tous retrouvés autour du verre de l'amitié.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres effectifs ont élu :

Jacques COLARD, Joël DULLIER, Didier GELUCK, François HUPET, Johanna LEUPEN, Yves LIMAUGE et Olivier SCAILLET.

Le 6 novembre, le conseil a confirmé Yves LIMAUGE et Didier GELUCK dans leurs fonctions de président et secrétaire tandis que Joël DULLIER acceptait d'assumer la tâche de trésorier.

*"Lorsque l'enfant paraît,
Le cercle de famille applaudit..."
...et les amis aussi !*

Notre président Yves Limaugue et son épouse Laurence sont depuis peu les heureux parents d'une petite Héloïse que nous accueillons avec joie. C'est la plus jeune membre (disons "membre d'honneur") de Lasne Nature.

Savez-vous que...

Arlette Vincent présente une chronique tous les lundis à 8 h 35 sur la 1^{ère} chaîne radio.

La chronique de Françoise Bortels

L'ANCIENNE EGLISE DE FER D'ARGENTEUIL

C'est chez nous, à Lasne (Ohain) que s'élevait un édifice en fonte et en fer, exceptionnel, quelque trente ans avant la construction de la tour Eiffel.

En 1850, reconnaissant de la guérison de leur fille, le comte et la comtesse Ferdinand de Meeûs d'Argenteuil décident la construction d'une école et d'une église sur le versant de l'Argentine opposé au château qu'ils habitent. Ils font appel à J.P. Cluysenaer, architecte de leur demeure, pour élaborer les plans d'une église de conception nouvelle, dédiée à l'Immaculée Conception.

Carlier prit la succession de Cluysenaer, empêché par la maladie, et mena à bien la construction de cette église où la fonte et le fer alternaient avec les briques traditionnelles.

Ce sont les fonderies du pays de Charleroi, alors en plein développement, qui vont fournir les 900 tonnes de métal amenées sur le site dans des chariots tirés par des chevaux. La construction proprement dite s'échelonna de juin 1855 à novembre 1862 et le montant des travaux s'éleva à la somme considérable pour l'époque de 300.000 francs. L'église se composait d'une nef centrale flanquée de deux bas-côtés sous une toiture



unique et une tour en façade de 54 mètres de haut dominait la campagne environnante. Sous l'édifice, une crypte abrite (encore

actuellement) les membres défunts de la famille de Meeûs d'Argenteuil reposant auparavant à Glabais.

Le comte Ferdinand de Meeûs décédé en 1861, n'eut pas le bonheur de voir son oeuvre achevée.

C'est son fils Henri qui inaugura en 1862, l'église consacrée par Monseigneur Xavier-François de Mérode.

Si l'utilisation du fer contribua à la renommée de l'édifice, il l'amena paradoxalement à sa perte.

Sensible aux variations de température, rongé par la rouille, il compromit l'équilibre de l'ensemble.

Se posa alors en 1941, la question cruciale de sa sauvegarde ou de sa démolition. Cette dernière fut retenue à la satisfaction, paraît-il, de l'envahisseur.

La vente des éléments métalliques permit de rassembler la somme nécessaire à la construction d'une nouvelle église en briques.

Ainsi, Notre Dame d'Argenteuil (All Saints church)

abritant à la fois catholiques et anglicans, se dresse depuis 1942 à l'emplacement de l'ancienne église de fer, en bordure de la chaussée de Louvain.

Bords de routes

Vous aurez peut-être remarqué aux diverses entrées de notre village des panneaux comme celui-ci :



Notre commune, dans le cadre de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature (AECN), s'est engagée auprès de la Région wallonne à participer à la gestion écologique des bords de routes et chemins. Elle a bien rempli son contrat en 1996.

Qu'est-ce qu'un bord de route ?

On entend par là tous les espaces verts associés au réseau routier. Ils englobent aussi bien les talus des grands-routes que ceux des chemins creux.

Ces talus qui hébergent une faune et une flore très variées représentent en Wallonie une superficie de 15.000 hectares (l'équivalent d'une fois et demie l'ensemble des réserves naturelles wallonnes !).

Il existe d'autres zones marginales aptes à accueillir la vie sauvage telles que les talus des voies de chemins de fer et des cours d'eau qui demandent eux aussi protection.

Les routes génèrent des nuisances pour leur environnement : perte de terres agricoles et forestières, pollution par le bruit, les gaz d'échappement, la fragmentation du milieu naturel.

L'idée actuelle est que certains éléments positifs pourraient venir améliorer le bilan de la situation.

Les bords de routes fournissent une palette étonnante d'habitats qui diffèrent en fonction des milieux avoisinants.

Les bords de routes représentent un enjeu écologique important pour l'avenir (refuges, zones de liaison entre sites remarquables). Ce rôle écologique ne coule pas de source et ne peut être rempli que grâce à un entretien approprié.

Chez nous, on recense en ces lieux 20 espèces de mammifères, 40 d'oiseaux, 6 de reptiles, 25 de papillons et 15 de bourdons.

La diversité des milieux permet l'existence d'une flore variée, d'au moins 500 espèces. Les bords de routes, épargnés par la production économique, constituent des refuges pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ils peuvent même héberger des

AUX ARBRES CITOYENS! Suite de la 1^{ère} page

aux côtés de 150 autres arbres fabuleux, dans l'album "Géants au Pied d'Argile" réalisé à la demande du Ministère de la Région wallonne en 1993 et toujours disponible (1). Après un premier moment de stupeur, puis de colère bien compréhensible à la vue de ce "massacre à la tronçonneuse", j'ai proposé à la Commune de redévelopper une action de sensibilisation en profondeur et durable de mes concitoyens les plus proches."

Pour Benjamin Stassen, le travail ne fait que (re-)commencer ("Géants au Pied d'Argile" lui a coûté plus de 5 ans de travail), mais il faudra sans doute aller plus loin encore. Le montant des amendes est certainement loin d'être dissuasif, mais il conviendrait sans doute aussi d'imaginer des primes d'encouragement pour dédommager les propriétaires de certains arbres remarquables : certains sont parfois encombrants en zone agricole mais leur âge, leur rareté ou tout simplement leur beauté justifient qu'on les considère comme faisant partie d'un patrimoine collectif à protéger. Ainsi, l'Aubépine de Warzée aurait-elle pu être préservée, l'exploitant recevant un dédommagement pour la surface occupée et les entraves à la libre circulation de la charrue.

Il s'agit en effet d'éviter que pareil saccage ne se reproduise et que l'on prenne conscience de la valeur inestimable d'arbres qui sont autant de témoins d'une longue intimité avec les hommes, au même titre que les chapelles, ptales et vieilles fermes sans âge.

Ce texte est très largement repris de la documentation qui nous a été communiquée par l'asbl Le Marronnier que nous remercions ici.

La photo de l'Aubépine sacrifiée est de Benjamin Stassen.

(1) "Géants au Pied d'Argile - 150 Arbres exceptionnels de Wallonie" est un ouvrage en couleurs de près de 500 pages au format 23 x 28 cm. Il peut être envoyé sur simple virement de 1.950 F. au compte 068 1055726 05 du Ministère de la Région wallonne - DGRNE Publications. Infos: 081 / 321 211.



auxiliaires utiles à l'agriculture et à l'horticulture (pollinisation des vergers par les insectes butineurs, lutte biologique grâce aux insectes et oiseaux prédateurs).

Aménager et préserver ces milieux est donc un impératif pour le maintien de la diversité de la nature et la sauvegarde du milieu naturel.

Outre les dangers de la circulation routière, la faune sauvage des bords de routes est menacée parce que son habitat est régulièrement perturbé par les travaux d'entretien au cours desquels haies et végétation qui les bordent sont souvent sacrifiées inutilement. La fauche tardive et un matériel moins destructeur permettent de réduire ces nuisances pendant les opérations d'entretien.

Un choix adéquat des dates et des itinéraires de fauchage est important. La période de fauche influence la composition de la flore et l'enlèvement des foin évite un enrichissement minéral excessif du sol, permettant ainsi de lutter efficacement contre une uniformisation excessive de ces bords de route et contre

la réapparition rapide de plantes parfois trop envahissantes telles que le chardon et l'ortie. Cette fauche tardive - là où la sécurité routière le permet - n'entraîne aucune nuisance pour l'usager de la route.

L'entretien varie avec la distance à la route : une bande de 1 mètre le long de la chaussée peut être fauchée plus souvent pour dégager les panneaux de signalisation nécessaires à la sécurité. Cette bande constitue une zone de transition entre l'habitat de la faune et la route. Fossés et zones plus humides doivent également être entretenus.

Il est impératif

1. D'abandonner l'usage des pesticides,
2. De retarder la fauche et, quand c'est possible, d'enlever les foin,
3. D'utiliser le matériel dans le respect de la faune et de la flore.

(L'essentiel de ces informations est extrait de la brochure "La vie sauvage emprunte aussi nos routes" éditée par la Direction de la Conservation de la Nature et des Espaces verts de la Région wallonne.)



Lasne Nature

JUNIOR

**EXPOSITION
A NE PAS MANQUER**



**CHAUVES-SOURIS
UN MONDE
A L'ENVERS**

Tu t'en souviendras peut-être le Musée d'Histoire naturelle de Belgique, rue Vauthier à Bruxelles organise souvent de très belles expositions.

Il y a quelques années des Iguanodons et autres dinosaures qui étaient reconstitués avec les reproductions animées des bêtes ayant vécu il y a bien longtemps et qui ont été les vedettes du film "Jurassic park". Puis, plus récemment, c'était une exposition sur le monde des insectes, illustrée de représentations de ceux-ci, en format beaucoup plus grand que nature.

Actuellement le musée abrite une exposition passionnante intitulée CHAUVES-SOURIS, UN MONDE À L'ENVERS.

Demande à ton école d'organiser une visite à cette exposition. La réservation est obligatoire pour tous les groupes. Il faut téléphoner pour réserver au (02) 627 42 34 mais ne pas tarder car très nombreuses sont les écoles qui s'y rendront.

Bientôt, St-Nicolas ou le Père Noël penseront à toi

Tu peux leur glisser à eux ou à tes parents quelques idées de "cadeaux nature".

Une quantité de livres existent, et par exemple

"Les chauves-souris", "Les coccinelles",

"La chouette effraie", "Le monde fascinant des fourmis", etc. aux Éditions De Boeck

"Les animaux sociaux", "Les animaux qui hibernent" ou

"Le bricolage nature" aux éditions Casterman.

Il y a aussi des puzzles-nature, des mémos-nature, des jouets en bois naturel, puzzles, dominos, jeux de construction, des jeux de coopération, des jeux scientifiques : minilaboratoires pour connaître le secret des minéraux, le cycle de l'eau et même des kits pour les petits jardiniers.

Si tu t'intéresses aux jouets anciens et récents, entraîne tes parents à visiter "Le musée du Jouet" situé au n° 24 de la rue de l'Association à 1000 Bruxelles. Il est ouvert de 10 à 18 heures, tél. 02/ 219 61 68. L'entrée est de 100 F. pour les adultes et 60 F. pour les enfants.

Tous ceux qui le 2^{ème} samedi de janvier viendront visiter le musée avec leur nounours entreront GRATUITEMENT.

Savais-tu qu'en face de l'école de Maransart, habite une merveilleuse dessinatrice et collectionneuse de nounours ? C'est Madame Marie Wabbes.

À bientôt, bonnes fêtes

Françoise TOBIE, guide-nature. Maransart.

N'oublie pas de regarder chaque samedi à 20 heures l'émission de la RTBF "Le jardin extraordinaire".

Un très beau film est projeté actuellement et tu dois absolument convaincre tes parents d'y aller avec toi car il s'adresse à tous.

Il s'agit de MICROCOSMOS qu'un de nos amis a vu et auquel il consacre un grand article dans ce bulletin.

Le film nous entraîne dans le monde des infiniment petits, les insectes, souvent invisibles pour nous.

Si tu y vas avec la classe, ton instituteur(trice) ou le professeur vous accompagnant recevra un dossier pédagogique qui vous sera bien utile à tous, une fois rentrés en classe.

Il est possible d'organiser des matinées spéciales de projection. Renseignements au n° de téléphone

512 94 21. Communique ce numéro au responsable de ta classe.

Une guide-nature de notre association peut (gratuitement) accompagner votre groupe pour aider votre responsable. (Nos téléphones : 633.30.24 ou 633 30 05).

L A P A G E D E S B R A N C H É S

Voici notre nouvelle feuille spécialement destinée aux enfants de tous âges.

Si tu te sens concerné par la NATURE, rejoins-nous :

- en nous écrivant (pour cette page), tes idées, tes projets, tes désirs;
- en nous aidant avec tes amis, ou la troupe scoutie lors des journées de gestion de la Réserve naturelle du Ru Milhoux (n'oublie pas tes bottes et ton sourire);
- en parlant de notre "page des jeunes branchés" autour de toi;
- en demandant à ton instituteur (trice) ou professeur d'organiser une activité "nature" à l'école.

Lis bien notre journal (et pas seulement cette page), tu y trouveras des idées.

Quand tu as fini tes devoirs et que tu cherches une activité, que penses-tu d'adopter un petit coin de jardin et d'y faire pousser des fleurs, fruits, légumes ?

L'hiver, tu peux t'amuser à le faire à l'intérieur. As-tu déjà fait collection de pépins, noyaux et graines ?

Par exemple il est très intéressant de faire pousser un noyau d'avocat.

Comment faire ?

1. Laisse tremper deux ou trois noyaux d'avocats dans l'eau durant 24 heures. Dans un bol, mélange du terreau à de l'eau et remplis-en des pots à fleurs.
2. Enfonce un noyau d'avocat par pot en ayant soin de laisser un peu dépasser d'un centimètre leur bout pointu.
3. Marque tes pots et enferme-les dans un sac en plastique. Place-les ensuite dans un endroit chaud et sombre en ayant eu soin de les placer sur une sous-tasse.

Observe bien...et,

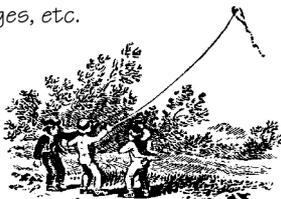
dès que les pousses sortent, enlève les sacs. et place tes pots à la lumière.

Arrose-les régulièrement mais pas trop. Il faut

simplement garder la terre humide.

Regarde-les pousser.

Cette expérience peut être faite avec d'autres pépins : citrons, oranges, etc.



Pour les fêtes de fin d'année, dessine toi-même les cartes de vœux que tu enverras à des parents, des amis.

Ces cartes seront bien plus appréciées si elles sont faites par toi.

Tu peux les dessiner mais aussi les réaliser en collages d'images, de photos, faire un assemblage de fleurs ou de feuilles séchées, de plumes, de brins de paille que tu auras trouvés en te promenant, etc., etc.



CIGOGNES À RENIPONT

Début septembre, lors des journées du Patrimoine, nous étions nombreux à visiter cette belle Réserve située sur le territoire de Lasne mais faisant partie du domaine de l'Athénée de Rixensart.

Nous y étions accueillis par des élèves qui, le temps de quelques heures, s'étaient transformés en "Guides-nature" pour nous faire découvrir toutes les richesses de ces lieux. Beaucoup d'enfants étaient là, et parmi eux, sans doute quelques lecteurs de cette page. Te le rappelles-tu? Oui, certainement, car cette fin de matinée fut un moment de grande émotion quand l'ornithologue Michel Degreef aidé de son fidèle assistant Joël Hautfenne rendit à la liberté 5 belles cigognes blanches. Ce fut un spectacle extraordinaire. Michel Degreef prit une à une les cigognes et les libéra après nous avoir expliqué leur histoire et annoncé comment elles se comporteraient une fois lâchées. Comme prévu, deux d'entre elles se posèrent non loin de là au milieu d'un marais, la suivante se dirigea d'abord vers l'est tandis qu'une autre tourna longtemps au-dessus de nous, se laissant porter par les courants jusqu'à disparaître à nos yeux.

Mais d'où venaient donc ces oiseaux inhabituels en ces lieux ?

Nos cigognes partant en migration vers le sud, se sont fait piéger, plaquer au sol par la tempête et ont été apportées au centre de



revalidation des oiseaux de La Hulpe que dirige Mme Vandevelde. Après les avoir soi-

gnées, elle les confia à Michel Degreef. L'Europe compte deux espèces de cigognes sur les 19 connues dans le monde.

Blanche ou noire ?

La cigogne blanche qui vit à l'état sauvage en Europe se raréfie dangereusement. À l'est, heureusement il en reste +/- 20.000 couples (surtout en Pologne). En Belgique, tu peux la voir - mais elle y est maintenue artificiellement - à Planckendael (Malines) et au Zwin. Mais il en existe aussi dans nos forêts d'Ardennes. La cigogne noire qui y vit à l'état sauvage depuis 1982 s'y est reproduite lors de retours de migrations en Espagne. Elle est légèrement plus petite que sa cousine blanche mais habite un tout autre biotope (1). La cigogne blanche aime une surface ouverte tandis que la noire préfère un milieu fermé, forestier, des fonds de vallées, d'où la nécessité de préserver ces milieux (voir Projet "Cigogne noire" des RNOB).

Françoise TOBIE

(1) Un biotope est un milieu de vie offrant à un peuplement animal et végétal bien déterminé des conditions d'habitat relativement stables (Dict. Robert).



SCOUTS A L'AIDE

Nous avons regretté plus d'une fois qu'il ne vienne pas davantage de volontaires pour nous aider à la gestion mensuelle de la Réserve naturelle du Ru Millhous.

Le samedi 12 octobre dernier, (le jour de l'éclipse partielle de soleil) nous avons eu l'agréable surprise d'être rejoints par une douzaine de jeunes filles de la troupe "Amazones du bout du monde", d'Auderghem.

Elles nous ont efficacement aidés à nettoyer, couper, brûler, en un mot entretenir cette fameuse zone humide.

Non contentes de cela, elles sont revenues le lendemain, le dimanche, pour débarrasser la Lasne de quantité de débris encombrants. Elles nous ont offert une jolie carte, couverte

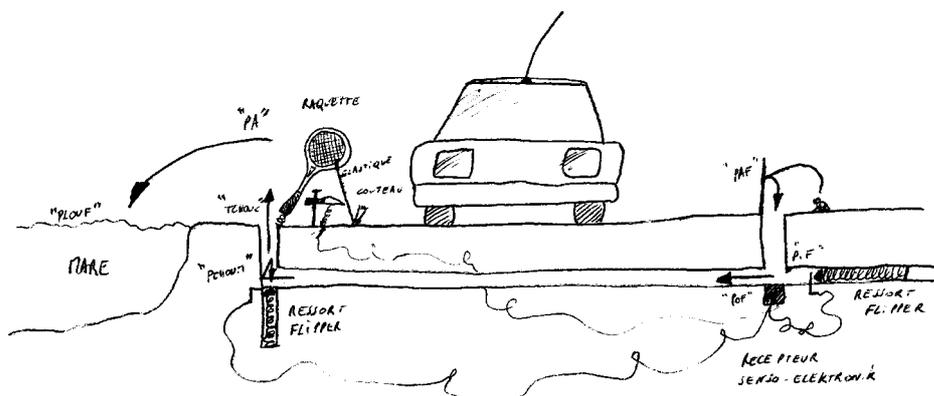
de leurs messages amicaux, de leurs signatures, ces messages où nous retrouvons souvent les mots "merci", "merci pour cette magnifique journée" etc. et même "à la pro-

nous remercier. Mais, à y réfléchir, c'est le fait qu'elles étaient heureuses d'avoir passé cette belle journée dans la nature, heureuses d'avoir fait quelque chose d'utile pour la défense de notre environnement à tous qui les a inspirées.

En ce début novembre, nous avons rencontré des chefs scouts de Lasne qui se réunissaient pour une journée d'étude au Moulin de Chevlipont. Lors d'un séminaire avec quelques-uns d'entre eux, nous avons évoqué des possibilités de collaboration.

D'une part, des conseils, une assistance que nous pourrions accorder pour l'installation d'une mare éducative et de l'autre l'aide que des groupes de scouts apporteraient à la gestion de notre réserve naturelle du Ru Millhous, mais aussi à l'occasion de l'opération "Sauvetage des batraciens" que nous entreprendrons comme chaque printemps en 1997.

Pendant nos discussions concernant le sauvetage des batraciens, un des chefs scouts présents, Fabrice, a dessiné avec beaucoup d'humour un "projet" de tunnel pour grenouilles. Nous ne résistons pas au plaisir de le publier.





MICROCOSMOS

NOTRE TERRE REDÉCOUVERTE À L'ÉCHELLE DU CENTIMÈTRE :



Ce film de Claude Nuridsany et Marie Perennou, est une sélection officielle hors compétition du Festival de Cannes.

Ces deux réalisateurs sont biologistes de formation et partagent depuis plus de vingt ans une même passion pour les phénomènes vivants. Leur domaine de prédilection : les petits animaux, et plus généralement l'ensemble de ce monde vivant si petit que seule l'utilisation d'accessoires grossissants peut le rendre visible et palpable.

Leur but : dévoiler cet univers secret des plantes et des petits animaux, souvent insoupçonné.

Leur souci : échapper au didactisme et au caractère pédagogique inhérents au genre. Ils abordent ce monde de l'infiniment petit, cette "planète sous la planète" sous un angle délibérément scientifique, qui laisse plus de place à l'évocation, à l'imaginaire, et témoigne mieux de l'originalité de cet univers.

Une heure quinze minutes sur une planète inconnue : la Terre redécouverte à l'échelle du centimètre.

Ses habitants : des créatures fantastiques, les insectes et autres animaux de l'herbe et de l'eau.

Ses paysages : forêts impénétrables des touffes d'herbe, gouttes de rosée grosses comme des ballons...

Il s'agit d'explorer cette terre nouvelle - une simple prairie - durant une journée d'été, un jour, une nuit et la naissance d'un second matin. Mais une seule journée, c'est l'équivalent d'une saison dans ce micro-monde; un pan entier de vie lorsque, comme les insectes, on a une existence qui se mesure en semaines. Baigné dans une lumière irréaliste, entouré de sons inconnus, je découvre un monde parallèle où jouent des lois physiques nouvelles : un pays où les animaux savent marcher sur l'eau, déambuler la tête en bas, ou tomber, sans dommage, de cent fois leur hauteur, freinés par la seule résistance de l'air. Ces aventures dans ce micro-monde sont ponctuées de retours à une échelle très large (paysages, vues aériennes de nuages, d'orages), voire cosmiques (le soleil, la lune, les étoiles).

Ces va-et-vient entre les deux infinis rendent sensible la réalité de chaque monde.

Bref, vous êtes projetés au cœur de l'action comme si vous aviez la taille d'un insecte.

Comment est née l'idée de Microcosmos ?

Les réalisateurs vivent depuis de nombreuses années dans l'Aveyron qui est pour eux un terrain d'élection parce qu'il possède encore de nombreux espaces sauvages et un climat approprié. C'est une sorte de terre vierge qui a gardé beaucoup de richesses naturelles. Cela leur a d'abord donné l'idée de l'unité du lieu. Les réalisateurs ont choisi d'éviter autant que possible tout ce qui était scènes de carnage, de prédation, tous les moments très violents. Les insectes sont généralement perçus comme des animaux étranges, aux moeurs bizarres; et on a tendance à se focaliser sur cet aspect, à toujours penser qu'il s'agit d'un monde sans morale, cruel, terrible. Ils ont pris le rebours de cette démarche pour, en quelque sorte, réhabiliter les insectes, les replacer dans leur vrai monde. Ce sont des êtres vivants confrontés tous les jours, comme toutes les espèces, aux handicaps, aux difficultés du destin et qui cherchent simplement à se faire leur place au soleil.

Ce qui est frappant, au-delà de l'étrangeté de certains comportements, c'est l'humour, voire la drôlerie qui se dégage de certaines scènes... Si l'on reprend l'exemple du scarabée, on vous montrera toujours comment il fabrique

ser tous les types de mouvements imaginables, et ce sans à-coups. Les caméras étaient pilotées à distance par un ensemble de moteurs télécommandés.

La musique - et le son en général - occupent une place prépondérante dans Microcosmos... Les auteurs ont beaucoup travaillé l'aspect sonore du film en recueillant un maximum de sons en situation : stridulations, bourdonnements... D'autres, trop ténus pour être captés en extérieur, ont été enregistrés en chambre sourde, tels les vols de moucherons ou de moustiques.

La musique est un soutien à l'émotion qui accompagne ce "conte naturel" avec ses références à l'enfance, ses émerveillements, ses découvertes...

MICROCOSMOS en quelques chiffres :
15 ans de recherches, des dizaines de carnets d'observation...
2 ans de mise au point des matériels,
3 ans de tournage,
6 mois de montage,
80 kilomètres de pellicule (près de 40 fois plus que le film lui-même).

En tout cas, je vous invite tous cordialement à aller voir MICROCOSMOS. C'est un film



sa pilule et comment il la roule. On ne vous dira jamais qu'il se casse la figure une fois sur deux quand le terrain est en pente !

Et l'on sait bien qu'il est toujours amusant d'être témoin des ennuis des autres...

Il y a peu de plans fixes mais plutôt beaucoup de mouvements de caméras afin de nous permettre de pénétrer dans l'intimité des personnages.

Les réalisateurs ont tenu à se placer en permanence à la hauteur des insectes, à leur niveau, comme si l'on avait le menton enfoncé dans le sol. Il a donc fallu développer des matériels adaptés. Ils tournaient en extérieur et en studio. Ils ont donc imaginé un système de caméras suspendues au plafond dans un cas et sur un rail dans l'autre, permettant de réali-

remarquable. J'espère que vous serez comme moi, enthousiaste et émerveillé par ce que vous aurez vu et que vous conserverez cet émerveillement en vous baladant dans votre jardin.

Quand j'ai vu ce film, sa sortie en salles était prévue en novembre en même temps que passeraient au "Jardin extraordinaire" de la RTBF l'un ou l'autre extrait, en présence des réalisateurs. J'espère qu'il sera encore à l'affiche quand vous lirez ces lignes... ou que vous l'aurez vu.

Bon amusement et à bientôt.



LE TEMPS DES JOUETS

Le premier précepte du parent "éco-consommateur" : acheter moins, acheter mieux. Comment ?

Cet extrait du bulletin de liaison publié par le Réseau Eco-consommation ne lance que des pistes.

Des dossiers plus complets sont publiés entre autres par le Ligeur.

Un jouet simple laisse le champ libre à l'imagination de l'enfant. Au contraire, un jouet trop perfectionné fixe des limites à son champ d'exploration. En outre, les jouets complexes sont souvent fragiles, vite cassés et non recyclables.

Le bon jouet ? Celui qui fait de votre enfant un acteur plutôt qu'un spectateur :

- un bel objet réalisé dans un matériel noble,
- un jouet solide, lavable et réparable pour durer longtemps, être exploré, malmené, partagé puis transmis,
- un jouet fabriqué par soi-même (les livres du rayon bricolage reprennent de nombreux modèles et patrons), des stages de fabrication de jouets sont régulièrement organisés,
- un jeu pour apprendre la vie en société, respecter des règles, élaborer une stratégie, gagner et perdre avec le sourire,
- un jeu de coopération basé sur l'entraide pour atteindre un but commun, qui ouvre à des relations aux autres, plus solidaires,
- des matériaux de bricolage : perles, crayons, couleurs mais aussi des matériaux de récupération (papier, carton, textiles,...) et des trésors récoltés dans la nature (cailloux, bois, plumes, etc.)
- des instruments qui permettent de découvrir le monde : mètre, loupe, jumelles,
- un abonnement à une revue nature,
- un stage à la ferme, un stage créatif, une visite au musée...

Offrez une promenade, une longue histoire, la confection d'un gâteau, une heure de piscine, c'est-à-dire un peu de votre temps; ça ne coûte rien, ou peu, et quel plaisir!

Il n'y a pas que l'achat : les jeux peuvent aussi

s'emprunter, se louer. On évite ainsi d'acheter un jouet inapproprié, qui sera vite jeté. Une ludothèque fonctionne comme une bibliothèque (il en existe au Centre sportif et culturel de Lasne,

route d'Ohain, ouverte le mercredi de 15 à 16 h et le samedi de 10 à 12 h).

Chaque enfant peut emprunter le jeu de son choix pour une somme modique et une durée variable. Avantages: un large choix à petits prix, la possibilité d'essayer les jeux avant d'acquiescer ceux que l'on préfère, l'occasion de rencontrer d'autres enfants.

PILES ET ENVIRONNEMENT, une union difficile!

Nombreux sont les jouets qui requièrent l'utilisation de piles (voitures, poupées, lecteurs de cassettes, etc.). Dès lors, comment concilier le sourire de nos petites têtes blondes et notre préoccupation du milieu?

Il est vrai que les piles ne sont pas un cadeau pour l'environnement.

Leur production est grande consommatrice de matières premières et d'énergie. La fabrication d'une pile peut nécessiter jusqu'à 50 fois plus d'énergie qu'elle n'en fournira jamais. Au stade de l'élimination, les piles, quelles qu'elles soient, libèrent toujours des métaux lourds indésirables.

Chaque fois que cela est possible, il est fortement recommandé de brancher les appareils sur secteur, c'est plus écologique et beaucoup plus économique (l'énergie fournie par des piles classiques est au minimum 100 fois plus onéreuse).

Malheureusement, se brancher sur secteur n'est dans la pratique, pas toujours réalisable. Dans ce cas, autant acquiescer un chargeur et des piles rechargeables qui, à l'usage, ont un coût 30 fois inférieur aux piles classiques. Ce choix est plus respectueux pour l'environnement puisque ces piles ont une durée de vie pouvant atteindre 5 ans et peuvent être rechargées jusqu'à 1.000 fois !!!

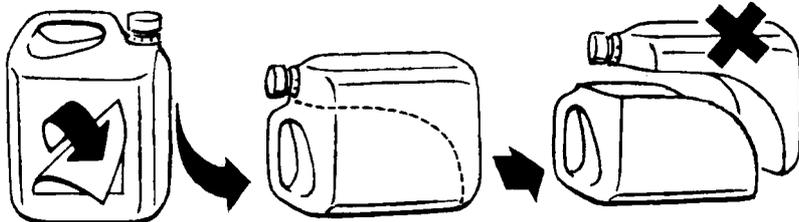
Si vous avez une question en éco-consommation, interrogez la permanence téléphonique du réseau au 071/ 300 301 tous les matins.

settes, solides, ultra légères et adaptables aux surfaces irrégulières, grâce à leur grande souplesse ?

En vous aidant de l'illustration, armez-vous d'un fin marqueur pour le tracé et d'un bon cutter pour le découpage, et vive le recyclage ! (En plus, il est très difficile d'introduire ces bidons dans les bulles, sauf en les découpant. Alors!)

SAVIEZ-VOUS QUE...

...les bidons en plastique blancs de 5 ou 10l achetés dans le commerce contenant white spirit, eau distillée, eau de javel ou détergent, peuvent faire de très bonnes ramas-



Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Secrétariat et rédaction :
Didier GELUCK au 633 30 24

Trésorerie :
Joël DULLIER au 654 09 02

Groupe Sentiers :
Pascale LAMBERT au 633 64 90
Paul LECHARLIER au 633 15 87

Réserve Naturelle du Ru Milhous :
Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20 h

**Conservateur
de la Réserve naturelle :**
Eric de MEVIUS au 633.30.29

Eau et pollutions :
Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18 h

Urbanisme, Aménagement du territoire :
Fernand DEBREYNE au 633 13 50

Groupe Batraciens :
Johanna LEUPEN au 633 24 71

Contacts avec les écoles, flore, faune :
Françoise TOBIE au 633 35 03

ENLÈVEMENT MENSUEL DES PAPIERS ET CARTONS

Un **lundi** dans les rues où les poubelles sont vidées le lundi, le mardi ou le mercredi.
Un **mercredi** dans les rues où elles le sont le jeudi ou le vendredi.

DÉCEMBRE

Lundi 16 et mercredi 18.

JANVIER

Lundi 20 et mercredi 22.

FÉVRIER

Lundi 17 et mercredi 19.

MARS

Lundi 17 et mercredi 19.

ENLÈVEMENT BIMESTRIEL DES GROS ENCOMBRANTS

DÉCEMBRE

LUNDI 2 dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.
MERCREDI 4 (rues du mercredi).
VENDREDI 6 (rues du vendredi).
MARDI 10 (rues du mardi).
JEUDI 12 (rues du jeudi).

FÉVRIER

LUNDI 3 (rues du lundi).
MERCREDI 5 (rues du mercredi).
VENDREDI 7 (rues du vendredi).
MARDI 11 (rues du mardi).
JEUDI 13 (rues du jeudi).

POUBELLES

Nous savons tous que lorsque le jour où nos poubelles doivent être enlevées est férié, l'enlèvement se fait le lendemain. Oui, mais, quand ce lendemain est un samedi?

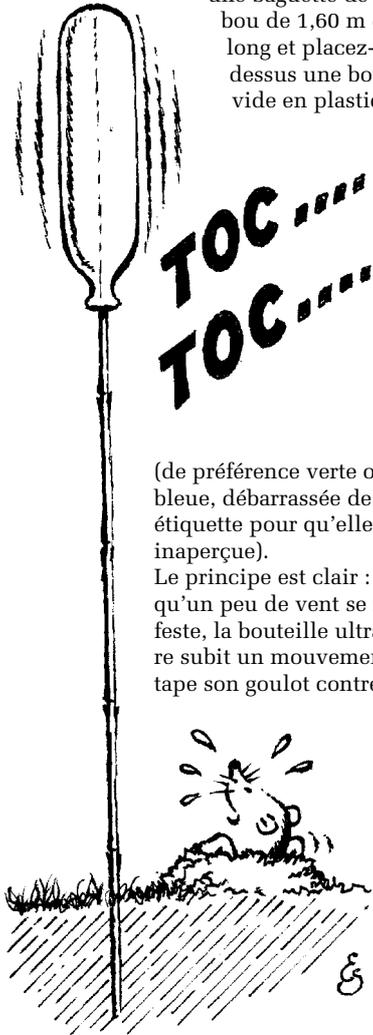
Dans ce cas, l'enlèvement aura lieu la veille.



SAVIEZ-VOUS QUE ...

...pour éloigner de vos jardins les taupes et les mulots, hélas devenus trop envahissants, IL EXISTE UN MOYEN SIMPLE ET EFFICACE ?

Piquez à 20 cm dans le sol, bien verticalement, une baguette de bambou de 1,60 m de long et placez-y par dessus une bouteille vide en plastique,



(de préférence verte ou bleue, débarrassée de son étiquette pour qu'elle passe inaperçue).

Le principe est clair : dès qu'un peu de vent se manifeste, la bouteille ultra légère subit un mouvement qui tape son goulot contre la

tige de bambou.

Celle-ci étant creuse, transmet une onde de choc dans le sol. Les taupes et les rongeurs, à l'ouïe très fine ne s'habitueront pas à ce bruit incontrôlable et s'en iront ailleurs. On peut multiplier ce système autant de fois qu'il s'avère nécessaire.

Lasne et ses balades.

Notre édition sortie de presse le 18 juillet dernier est un gros succès de librairie.

Les quelques dizaines d'exemplaires encore disponibles seront bientôt épuisés.

Hâtez-vous de commander à votre libraire ce livre indispensable. 200 pages - 111 photos et cartes - 12 itinéraires de promenades.

Lasne Nature y était

Les jardins d'Aywiers

On ne peut parler de tout...mais il me faut cependant redire combien les "Jardins d'Aywiers" sont une fête à chaque début de printemps et d'automne.

Cette fois encore, il en fut ainsi : innombrables participants, profusion de plantes simples ou rares, échanges fructueux en tous genres. Nous y étions, comme d'habitude, bien dans le bain. De pluie le premier jour, de foule le second.

A l'écoute des oiseaux

Au cours du même week-end, le 6 octobre donc, les oiseaux ont eu leur heure d'attention privilégiée. Sous la conduite de Bernard Jadin, aussi discret que sa compétence est étendue, nous avons écouté puis observé les oiseaux de saison dans les bois de Rixensart. Notre guide à l'ouïe fine et exercée détectait le moindre cri, sifflement, chant ou appel aussitôt localisé et identifié. Son acuité auditive est le fruit de longues années d'observation et de patience. Exemple à suivre.

Journée mondiale des zones humides

Le 12 du même mois, c'était la Journée mondiale des zones humides dont on connaît maintenant l'importance. Elles sont de véritables conservatoires où se réfugient les espèces menacées. Il nous appartient d'être vigilants : l'harmonie de notre terre en dépend !

À cette occasion nous avons visité trois zones humides de Lasne. Quelle chance, quel privilège que ces richesses ! Notre favorite est bien sûr la Réserve du Ru Milhoux. D'inépuisables volontaires conseillés par Erik Severin lui donnent petit à petit l'essor souhaité et indispensable, taillant, élaguant sans relâche. Parfois sans pitié, jamais "n'importe comment", toujours dans la bonne humeur.

Le Refuge Naturel de la Marache, didactique et remarquablement organisé était la deuxième étape de notre périple. Sa responsable, Madame Christiane Percsy nous a expliqué très clairement le but poursuivi : ce qu'est et doit redevenir la végétation typique de notre région, qu'il s'agisse de pré, de bosquet ou de mare. En deux mots : la flore, de même que la faune initiales reprennent leurs droits et se développent heureusement sitôt qu'on leur laisse une liberté surveillée au lieu de leur imposer nos vues de manière quelque peu dictatoriale. Le projet est mené de main de maître.

La matinée s'est terminée à la Réserve de Renipont en cours de reconnaissance officielle. Le biotope est ici particulièrement riche et nous y avons organisé plusieurs visites au cours de ces dernières années.

Quelle richesse, quel privilège, mais aussi quelle responsabilité sont les nôtres. Faisons en sorte d'être à la hauteur de cette mission.

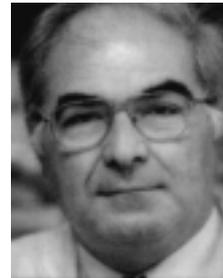
M.-M. LECHARLIER

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ces journées, organisées à travers tout le pays ont connu un très grand succès. A Lasne, on s'en souviendra, 6 lieux pouvaient être visités et le public ne s'en priva pas. Ce fut une joyeuse affluence aux fermes Hannotelet, à la Haie Sainte et à l'ancienne ferme du Bois Eloi. La maison de l'Acacia méconnu et l'exposition à l'abbaye d'Aywiers furent aussi visitées tandis que beaucoup découvraient, sans doute pour la première fois, la belle Réserve naturelle de Renipont. Nous parlons plus particulièrement de cette visite en page 7 et y contons un mémorable lâcher de cigognes.

D.G.

RICCARDO PETRELLA AU 25^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ADESA



Plusieurs d'entre-nous s'en sont allés fêter à Nivelles le 25^{ème} anniversaire d'une de nos grandes soeurs dans la défense de l'environnement : l'ADESA (Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents). Des

certains d'amis de la nature se sont retrouvés lors d'une réception puis à l'écoute attentive du conférencier, savant et homme de coeur qu'est Riccardo PETRELLA, ancien directeur de la division de Recherches sociales de l'Union Européenne et membre du groupe de Lisbonne, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve.

Son sujet " ENVIRONNEMENT, COMPÉTITIVITÉ, PARTICIPATION " Dans une langue imagée, avec un enthousiasme juvénile, notre orateur a eu des mots et des formules dures pour les tenants de la compétitivité à tout prix.

On ne construit pas le monde contre les autres, dit-il. L'environnement doit être la limite de cette compétitivité.

Le BIEN COMMUN est une notion à laquelle on se réfère de moins en moins, alors que sans ce souci du bien commun il n'y a pas de démocratie.

Parlant de mondialisation, de délocalisation, Riccardo Petrella prend l'exemple de l'EAU. Si on laisse faire, ce bien précieux deviendra l'objet de spéculations, de privatisations, de concentrations internationales, mondiales. Elle sera manipulée et fournie au plus offrant, avec des degrés variables de qualité. C'est ainsi que certains auront droit à l'eau pure, pure, pure, d'autres à l'eau pure, pure tandis que l'eau pure...ou l'eau (mais qu'aura-t-elle encore "d'eau") ira aux autres.

Il est évident que la notion de bien commun est absente de pareilles aberrations. Après avoir brossé un tableau apocalyptique du monde dans quelques dizaines d'années : 8 milliards d'humains, 75 villes de plus de 15



Lasne Nature y était

millions d'habitants, des hommes et des femmes dont plus de la moitié n'aura, si l'on n'y prend garde, accès ni à l'eau potable, ni à un logement décent, notre conférencier se refuse - au risque d'être taxé d'utopiste par certains - à accepter un monde préoccupé de compétitivité et de stabilité monétaire qui tient surtout du casino.

La puissance montante des mouvements associatifs est essentielle. Des milliers d'associations s'occupent d'environnement, participent, pensent l'avenir, proposent des solutions, donnent aux citoyens les moyens de participer à quelque chose de bon, rechercher un sens à donner à notre monde.

L'avenir de nos enfants est construit dans ce monde. Nous sommes la première génération planétaire.

L'école ne peut plus être un terrain de lutte mais avant tout un lieu où l'enfant est capable de dire bonjour à l'autre.

Un lieu où le bien commun deviendra la priorité absolue.

(La lecture du petit livre que Riccardo PETRELLA vient de consacrer au sujet "LE BIEN COMMUN, Éloge de la solidarité" - Éditions Labor -, est particulièrement enrichissante)

MIDIS DE L'URBANISME

Les deux derniers "MIDIS" qui réunissaient, comme chaque fois, des spécialistes, étaient consacrés, l'un à la remise en fonction pour les piétons et cyclistes, d'anciennes voies de chemin de fer et vicinaux; l'autre, aux "Plans de développement de la nature".

Nous ne saurions trop recommander à ceux qui peuvent se libérer, d'assister à ces Midis de l'Urbanisme, toujours suivis de discussions, organisés régulièrement (souvent au Douaire à Ottignies ou à Court -St-Etienne) mais dont nous ne connaissons généralement que trop tard le programme détaillé pour pouvoir le publier dans notre Agenda de dernière page.

Renseignez-vous en téléphonant au Centre Culturel du Brabant Wallon. Dominique Costermans 010 / 61 57 77.

L'EXPOSITION : "POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA NATURE"

L'APNE organisait à la maison communale de Rixensart une belle exposition consacrée à une meilleure gestion de la nature. Elle se composait de panneaux particulièrement vivants et explicites dont une partie provenait de la Région wallonne tandis que l'autre avait été réunie ou réalisée par l'APNE. Durant notre visite, Madame Rondelet, présidente de cette association expliquait à quelques dizaines d'enfants des écoles assis autour d'elle, en quoi nous étions concernés par la préservation d'un environnement de qualité. Les "bonnes questions" des enfants montraient que le sujet avait été abordé en classe et leur intérêt aiguisé par des professeurs sensibilisés au sujet.

Il nous revient que trop peu d'adultes ont

visité cette exposition mais que des centaines d'élèves de Rixensart et des environs (trop peu venaient de Lasne, malheureusement) avaient assisté à ces visites suivies d'échanges enrichissants.

C'est cela qui nous semble le plus important car ce sont nos enfants qui réveilleront les consciences trop souvent endormies de leurs parents.

Au sujet du rôle des enfants et de leur influence, nous lisions dernièrement dans la presse, la réflexion de M. Michel Gilis : "En voiture, quand madame dit à monsieur de mettre sa ceinture, il répond " mais non !". Par contre, quand c'est le petit, derrière, qui demande : "Dis, papa, mets ta ceinture !", eh bien, papa met sa ceinture. C'est fou l'influence qu'ont les enfants sur leurs parents."

D.G.

A PROPOS DES ECO-CANTONNIERS

Vous vous en souviendrez, nous avons, dans notre dernier numéro, consacré un reportage aux éco-cantonniers qui avaient entrepris le nettoyage du Smohain. Nous disions combien leur travail était utile, regrettions qu'ils n'aient été engagés que jusqu'en septembre et que le matériel mis à leur disposition fût insuffisant et rudimentaire. Nous évoquions également la nécessité de la consolidation de certaines berges. Nous avons fait part au Député permanent de la province M. Hardy de Beaulieu de nos regrets et inquiétudes à ce sujet.

Celui-ci nous répond :

"Comme vous l'espérez dans votre lettre et étant donné l'excellent travail accompli par les éco-cantonniers, je suis heureux de vous confirmer leur engagement et donc la poursuite de leur travail.

Le problème du matériel à mettre à la disposition de ces éco-cantonniers et évoqué par votre Président dans sa lettre du 19 août est réel.

Ce point doit faire l'objet d'une toute prochaine réunion. Je transmets donc une copie de votre courrier au Directeur d'administration de l'infrastructure et du cadre de vie en lui demandant de veiller à ce que les éco-cantonniers puissent bénéficier du matériel indispensable à la réalisation de leurs travaux et prendre vos suggestions en considération pour la protection des berges des cours d'eau".

Un complément très utile au livre "Lasne et ses balades" est la carte générale des chemins et sentiers de Lasne. Vous pouvez l'obtenir en versant au compte de l'asbl Lasne Nature, 1380 LASNE n°001 2326233 55
200 F. pour la version en noir et blanc, ou 400 F. pour celle coloriée à la main.

Commandez d'urgence vos cartes de vœux:

Carton double sur la face extérieure duquel est collée une des cartes postales encore disponibles; à l'intérieur, la formule manuscrite "Meilleurs Vœux" ou toute autre formule que vous désirez, de 3 mots maximum + l'enveloppe. Le tout pour la somme de 30 F. par carte.

Les frais de port sont gratuits à partir de 6 cartes (en dessous, ajoutez 30 francs à votre versement).

Les cartes disponibles sont : 1. Place communale d'Ohain. - 4. Place de Plancenoit (nuit).- 8. Maison du chemin de Plancenoit (Marache).- 10. Porte W à Aywiers. - 11. Ferme de la Kelle. - 12. Rues du Chêne au Corbeau et de la Croix Rolland. - 13. Kiosque, place communale d'Ohain. 15. Place de Plancenoit (jour).-16. Village de Maransart, vu de la Réserve naturelle du Ru Milhous. - 18. Porte St-Benoît (Aywiers). - 20. Eglise St-Étienne d'Ohain.

Envoi après réception de votre versement au compte 001-2326233-55 de l'asbl Lasne Nature 1380 LASNE

ON NOUS ÉCRIT

L'artiste peintre E. Duchène nous écrit :
Je tiens à signaler à Lasne nature la liberté que certains habitants ont de peindre à leur choix, les murs, les portes et les fenêtres sans le moindre goût pour l'harmonie des couleurs.

Cependant, nous venons de voir à notre grand étonnement et désapprobation le résultat de telles erreurs à la ferme du Batty (Cordier) à Ohain tout récemment.

On peut en effet le regretter, d'autant plus que l'on se trouve là à deux pas du site classé de la belle place d'Ohain !

Un autre habitant d'Ohain de très longue date, M. G. Haulet nous envoie ces quelques réflexions au sujet des sentiers :
"Retrouver l'atmosphère presque familiale des hameaux telle qu'elle existait dans mon jeune âge et même il y a 40 ans, c'est de l'utopie. Je sais ce qui en est, je suis le dernier des Mohicans....."

Mais il est un point qui pourrait apporter encore l'espoir de revivre le calme et la quiétude de jadis.

Ce sont les sentiers, où l'on va, le nez au vent, à son aise, loin du bruit de la grande circulation, au contact direct avec la nature et où l'on peut rêver encore...

...J'ose croire que la section "Sentiers" veillera à faire rétablir les sentiers et même pendant qu'il est temps encore, d'en faire créer de nouveaux."

Ce ne sont pas seulement les "Mohicans" qui le souhaitent mais ces nombreux utilisateurs qui chaque jour donnent toute leur raison d'être à notre groupe "Sentiers" et à son incessant travail.

Pour rappel, vous êtes tous bienvenus aux réunions du groupe Sentiers, le dernier jeudi de chaque mois à 18 h 30 au Centre sportif et Culturel de Maransart (sauf fin décembre et fin juillet).



AGENDA

DECEMBRE 1996

SAMEDI 14

JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9 h 30 (ou à tout autre moment de la journée) à l'arrière de la réserve (accès par la rue à la Croix, via la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Potage à l'heure de midi. Confirmez votre venue aux 02/ 653 55 79 ou 633 30 29.

MARDI 17

À 20 h, nous vous INVITONS à découvrir **LES FLEURS SAUVAGES de LASNE**, projections de diapos commentées par Armelle d'Hendecourt (sur fond de chants d'oiseaux). CENTRE SPORTIF ET CULTUREL de MARANSART.

PAS DE RÉUNIONS du GROUPE SENTIERS et de LASNE NATURE en cette fin de mois de décembre

JANVIER 1997

LE PREMIER DIMANCHE ENNEIGÉ DE JANVIER, et si la neige "tient", nous vous convions à une promenade à la découverte des **TRACES DANS LA NEIGE**. Départ à 9h30 du parking de l'ancienne gare vicinale de Maransart.

DIMANCHE 12

JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9 h 30 (ou à tout autre moment de la journée) à l'arrière de la réserve (accès par la rue à la Croix, via la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Potage à l'heure de midi. Confirmez votre venue aux 02/ 653 55 79 ou 633 30 29.

DIMANCHE 12

VISITE DU "CENTRE DE REVALIDATION DES OISEAUX" DE LA HULPE. Le nombre de visiteurs étant strictement limité, inscrivez-vous en téléphonant au 633 30 24. Le départ à 9 h 30 se fera du parking de l'ancienne gare vicinale de Maransart.

JANVIER 1997 (suite)

MERCREDI 15

RÉUNION PRÉPARATOIRE À L'OPERATION BATRACIENS printemps 97. 20 h chez Johanna Leupen, rue du Culot n° 11. Tél. 02/ 633 24 71

JEUDI 30

Vous êtes tous les bienvenus aux **RÉUNIONS du GROUPE SENTIERS** à 18 h 30 et de **LASNE NATURE** à 20 h au Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet.

FÉVRIER 1997

DIMANCHE 2

Parcourons ensemble la **promenade n° 12 du livre "Lasne et ses balades"**. Départ à 9 h 30 de la Porte d'En Haut (Ste-Lutgarde), 2^{ème} porche à la sortie de l'Abbaye d'Aywiers, à cent mètres de la route d'Aywiers.

SAMEDI 15

JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9 h 30 (ou à tout autre moment de la journée) à l'arrière de la réserve (accès par la rue à la Croix, via la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables. Potage à l'heure de midi. Confirmez votre venue aux 02/ 653 55 79 ou 633 30 29.

JEUDI 27

Vous êtes tous les bienvenus aux **RÉUNIONS du GROUPE SENTIERS** à 18 h 30 et de **LASNE NATURE** à 20 h au Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet.

24/2 au 7/3

EXPOSITION "NÉ POUR SENTIR" exposition pédagogique consacrée au sens olfactif. Espace "La Pommerage" 220, rue du Cerf à Genval. Enseignants : pour les renseignements et réservations appelez Brigitte Peremans au 02 / 653 61 23.

MARS 97

La **JOURNÉE de GESTION de la Réserve du Ru Milhoux** est fixée en mars au samedi 15.

Meilleurs vœux à tous pour 1997

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N° 27

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

1	H	E	L	I	O	T	R	O	P	E
2	I	S	A	R		H	A	T	A	S
3	P	O	I	R	E	E	A	R	C	
4	P		S	E	C		E	S	I	A
5	O	N		A	L		S		P	R
6	C	O	U	L	O	N		R	E	G
7	A	Y		I	T	E	M		N	O
8	M	A	T	S		R	I	A	N	T
9	P	R	I	M	E	V	E	R	E	S
10	E	C	R	E	V	I	S	S	E	

HORIZONTALEMENT

1. Apolitique, sa politique est la défense de la nature. -
2. Peuvent être de thé. - 3. Offre publique d'achat. - Pascal. 4. Tel un ver. - Garnit à nouveau une raquette de tennis. 5. De l'olivier. - 6. Fin. - Luxa. - 7. Coordonne. - Se voit sur les films. - 8. Quelquefois de pie, de rat ou de renard. - De saint Martin, ils sont bienvenus. - 9. Lichen. - Constitue une mode. - 10. Unité de poids chez les Romains. - Celle du Graal est longue.

VERTICALEMENT

1. Qualifie une science. - 2. Organe écailleux enveloppant le fruit de certains arbres. - 3. Habitude. - 4. Opéra en voyelles. - Marque le lieu. - Devant certains films. - 4. +/- 576 mètres. - Feuilles. - 5. Saint à l'envers. - Mer phonétique. - Cri hostile phonétique. - 6. Le trouble de son métabolisme occasionne le diabète. - 7. Dame phonétique. - Un Anglais. - Touché. - 8. L'homme l'a sur l'animal. - 9. Exprimant. - 10. Vis. - Admiratif.

M.M. LECHARLIER

Veillez excuser une erreur de frappe qui a placé un accent grave sur le A du 10 horizontal et du 3 vertical dans le mot croisé n° 27. La rédaction